

Liste organismes communs tout confondu (avec et sans perte de représentants)
Représentations actuelles des deux Départements au sein d'organismes communs - Désignation à renouveler par la CeA par DELIBERATION

Maintien de la représentativité actuelle en janvier 2021
 Perte de représentants du fait de la création de la CeA
 Désignations par les organes internes de l'organisme (mentionnées pour mémoire)

Dans les domaines de l'Attractivité et Aménagement du Territoire - Urbanisme

Numéro	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances		
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020	Proposition pour les désignations 2021	Instances	Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
1	Agence de Développement de l'Alsace	Statuts en cours de modifications avec prise en compte de la CeA. Pas de changement quant au nombre de représentants de la CeA (8 titulaires et 8 suppléants).	L'ADIRA a notamment pour objet de : - développer l'attractivité du territoire alsacien, en créant les conditions générales favorables à l'implantation et au développement des entreprises, - concevoir et de mettre en œuvre des stratégies et des actions de nature à favoriser le développement et l'emploi du territoire alsacien, - réunir les acteurs publics et privés, ayant pour objet commun de proposer et promouvoir des actions et projets contribuant au développement de l'économie alsacienne.	Association	Arrêté pour le représentant du PCD le cas échéant et Délibération pour les autres membres	Conseil d'administration	Titulaires (8)	TRIMAILLE Philippe (CD68)	Maintien du même nombre de représentants pour la CeA dans les nouveaux statuts : le PCD (ou son représentant) siège obligatoirement au sein de l'Assemblée Générale.	Conseil d'administration	Titulaires (8)	TRIMAILLE Philippe
								JANDER Nicolas (CD68)				JANDER Nicolas
								WITH Rémy (CD68)				SUBLON Yves
								MILLION Lara (CD68)				MILLION Lara
								MAURER Jean-Philippe (CD67)				MAURER Jean-Philippe
								BERTRAND Rémi (CD67)				BERTRAND Rémi
								BURGER Etienne (CD67)				BURGER Etienne
								BIERRY Frédéric (CD67)				BIERRY Frédéric
						Assemblée Générale	Titulaires (16)	VALLAT Marie-France (CD68)		VALLAT Marie-France		
								SCHMIDIGER Pascale (CD68)		SCHMIDIGER Pascale		
								HELDERLE Emilie (CD68)		HELDERLE Emilie		
								PAGLIARULO Karine (CD68)		PAGLIARULO Karine		
								CAHN Mathieu (CD67)		OEHLER Serge		
								MULLER-BRONN Laurence (CD67)		MULLER-BRONN Laurence		
								DOLLINGER Isabelle (CD67)		GRAEF-ECKERT Catherine		
								FISCHER Bernard (CD67)		FISCHER Bernard		
2	Alsacienne de Crédit Bail Immobilier	Chaque Département dispose d'un porteur de part (membre de l'Assemblée générale), et de 3 représentants au sein du conseil d'administration (soit 6 en tout). Le conseil d'administration nomme un comité consultatif des engagements qui comprend deux membres représentant les collectivités locales, à savoir les Départements.	ALSABAIL est une Société Anonyme d'Economie Mixte Locale, agréée en qualité d'établissement de crédit, spécialiste et leader du financement de l'immobilier d'entreprise en Alsace, sous forme de crédit-bail ou de location simple. Le partenariat institué dans le cadre du fonds départemental d'aide à l'industrialisation pour les opérations d'aides à l'immobilier d'entreprises repose sur des avances	SEM	Délibération	AG / Porteurs de parts	Titulaires (2)	BIHL Pierre (CD68)	Un seul porteur de part à désigner par la CeA qui disposera du même nombre de voix que les deux Départements précédemment (pas de perte de "poids" de vote)	AG / Porteurs de parts	Titulaire (1)	Yves SUBLON (CD67)
								FISCHER Bernard (CD67)				BIHL Pierre
						Conseil	Titulaires (3)	BIHL Pierre (CD68)	S'agissant d'une société, substitution à droit	Conseil	Titulaires (3)	BIHL Pierre
								MILLION Lara (CD68)				MILLION Lara
								WITH Rémy (CD68)				WITH Rémy

		Attention, le Président est élu par l'organisme (il ne s'agit pas d'une désignation CD).	remboursables à taux zero versees a ALDABAIL qui s'engage a répercuter les avantages à l'entreprise soutenue.			d'administration	Titulaires (6)	FISCHER Bernard (CD67)	Constant de la CeA : la CeA disposera de 6 représentants mais un seul porteur de parts.	d'administration	Titulaires (6)	FISCHER Bernard	
								BERTRAND Rémi (CD67)					BERTRAND Rémi
								SUBLON Yves (CD67)					SUBLON Yves
3	Association nationale des élus de la montagne	Le massif des Vosges dispose de 10 titulaires au comité directeur (conseil d'administration comprenant 31 conseillers départementaux ou régionaux) dont 1/3 pour le collège des "conseillers départementaux ou régionaux". Le CD68 a désigné 2 représentants titulaires en 2015 au lieu d'un seul. Le CD67 a désigné son représentant en septembre 2020.	L'ANEM rassemble tous les niveaux de collectivités locales (communes, intercommunalités, départements et régions). Elle favorise la concertation et l'échange entre les élus de la montagne, représente les intérêts généraux de la montagne, assure information et veille à destination des élus de la montagne.	Association	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (2)	HELDERLE Emilie (CD68) BAUER Marcel (CD67)	Proposition de maintien du nombre de représentants actuels (2 pour la CeA) et donc d'une substitution à droit constant avec redésignation par la CeA de 2 représentants en 2021.	Conseil d'administration	Titulaires (2)	HELDERLE Emilie BAUER Marcel	
						Assemblée Générale	Titulaires (2)	HELDERLE Emilie (CD68) MARTIN Monique (CD68) BAUER Marcel (CD67)		Assemblée Générale	Titulaires (2)	HELDERLE Emilie MARTIN Monique BAUER Marcel	
4	Etablissement Public Foncier d'Alsace	Projet de nouveaux statuts en cours d'approbation : la CeA disposera de 3 représentants titulaires et 3 représentants suppléants à l'AG et 2 titulaires et 2 suppléants au CA. L'un de ses représentants sera obligatoirement élu par le CA pour siéger au bureau en qualité de vice-président.	L'EPFA a pour mission principale le portage foncier pour le compte des collectivités locales adhérentes et l'assistance et le conseil en matière de politiques foncières.	Etablissement public	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (8) Suppléant (8)	HABIG Michel (CD68) WITH Rémy (CD68) JANDER Nicolas (CD68) KLINKERT Brigitte (CD68) BERTRAND Rémi (CD67) LEHMANN Marie-Paule (CD67) SENE Marc (CD67) WOLF Etienne (CD67) MULLER Lucien (CD68) PAGLIARULO Karine (CD68) RAPP Catherine (CD68) DELMOND Max (CD68) BAUER Marcel (CD67) CARBIENER Thierry (CD67) WOLFHUGEL Christiane (CD67) Non nommé	Application des nouveaux statuts approuvés par l'EPF le 16/12/2021 : la CeA disposera expressément de 3 titulaires et 3 suppléants	Assemblée Générale	Titulaires (3) Suppléants (3)	MILLION Lara BERTRAND Rémi LEHMANN Marie-Paule WOLF Etienne BIHL Pierre WOLFHUGEL Christiane	
								BIHL Pierre (CD68) MULLER Lucien (CD68) MULLER Betty (CD68) Etienne WOLF (CD67) Christiane WOLFHUGEL (CD67) Yves SUBLON (CD67)		6 représentants sont à désigner.	Membre(s)	Titulaires (6)	BIHL Pierre MULLER Lucien MULLER Betty Etienne WOLF Christiane WOLFHUGEL Yves SUBLON

Dans le domaine de la Culture

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Titulaires / Suppléants	
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020	Proposition pour les désignations 2021		Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
6	Agence Culturelle Grand Est	2 titulaires du CD 68 et 2 titulaires du CD 67 siègent à l'AG et au CA. En outre, les statuts prévoient qu'un titulaire du CD 68 et un titulaire du CD 67, élus par le CA, siègent au Bureau.	Apporter aux collectivités, créateurs, diffuseurs et associations un soutien dans les domaines de l'information, du conseil, de l'accompagnement artistique, des moyens techniques et de la formation. Développer des synergies avec le développement local,	Association	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (4)	HELDERLE Emilie (CD68) GROFF Bernadette (CD68) BAUER Marcel (CD67) MEYER Philippe (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle avec redésignation en 2021 de 4 titulaires par la CeA. Négociation globale à engager en 2021 avec la structure pour évoquer l'avenir de la CeA en son	Conseil d'administration	Titulaires (4)	HELDERLE Emilie GROFF Bernadette BAUER Marcel DELATTRE Cécile HELDERLE Emilie
							HELDERLE Emilie (CD68)					

			économique et social, ainsi que le tourisme, sur un territoire régional. Gérer le Fonds Régional d'Art Contemporain d'Alsace.			Assemblée Générale	Titulaires (4)	GROFF Bernadette (CD68) BAUER Marcel (CD67) MEYER Philippe (CD67)	sein à compter de 2022.	Assemblée Générale	Titulaires (4)	GROFF Bernadette BAUER Marcel DELATTE Cécile
7	Archéologie Alsace	Les dernières modifications statutaires ont intégré la nouvelle représentation de la CeA à compter du 1er janvier 2021 qui est identique à la précédente : 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants à redésigner en 2021.	L'Etablissement interdépartemental d'archéologie a pour objet de mettre en place et d'exploiter les systèmes d'informations archéologiques sur l'ensemble du territoire alsacien, d'assurer un soutien aux collectivités locales, d'exploiter un centre documentaire, de gérer un dépôt archéologique, de restaurer le mobilier archéologique et de réaliser des opérations archéologiques préventives, programmées et de veille archéologique.	Etablissement public	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (8) Suppléant (8)	HABIG Michel (CD68) MULLER Lucien (CD68) BIHL Pierre (CD68) GROFF Bernadette (CD68) WOLF Etienne (CD67) BAUER Marcel (CD67) CARBIENER Thierry (CD67) ERNST Nathalie (CD67) HEMEDINGER Yves (CD68) MARTIN Monique (CD68) MULLER Betty (CD68) VALLAT Marie-France (CD68) MARAJO-GUTHMULLER Nathalie (CD67) GREIGERT Catherine (CD67) THOMAS Nicole (CD67) MULLER-BRONN Laurence (CD67)	8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants à redésigner en 2021.	Conseil d'administration	Titulaires (8) Suppléants (8)	HABIG Michel MULLER Lucien BIHL Pierre GROFF Bernadette WOLF Etienne BAUER Marcel CARBIENER Thierry KALTENBACH-ERNST Nathalie HEMEDINGER Yves MARTIN Monique MULLER Betty VALLAT Marie-France MARAJO-GUTHMULLER Nathalie GREIGERT Catherine THOMAS Nicole MULLER-BRONN Laurence
8	ARTS ET LUMIERES EN ALSACE		Valoriser et promouvoir le patrimoine régional et notamment la route romane par l'organisation d'événements musicaux, d'expositions, de spectacles, de dispositifs de médiation, d'animation et de mise en réseau ou encore un Noël alsacien authentique et fidèle aux valeurs de respect et de partage par la voie de la création artistique, dont notamment des manifestations culturelles de haut niveau dans le cadre d'édifices religieux alsaciens.	Association	Délibération	Conseil d'administration Assemblée Générale	Titulaires (2) Titulaires (2)	GROFF Bernadette (CD68) MARAJO-GUTHMULLER Nathalie (CD67) GROFF Bernadette (CD68) MARAJO-GUTHMULLER Nathalie (CD67)	Maintien de deux représentants à redésigner en janvier 2021 puis proposition à formuler à l'association de réduire à un seul représentant le nombre de délégué de la CeA en son sein après les élections départementales et de modifier les statuts en ce sens.	Conseil d'administration Assemblée Générale	Titulaires (2) Titulaires (2)	GROFF Bernadette DELATTE Cécile GROFF Bernadette DELATTE Cécile
9	Syndicat mixte Mémorial de l'Alsace Moselle	Les statuts prévoient que le nombre de sièges détenus au sein du Comité Syndical est le suivant : 6 titulaires/6 suppléants pour le CD 67 et 3 titulaires/3 suppléants pour le CD 68. Le Bureau est élu par le Comité Syndical (5 à 7 membres) et chaque collectivité ou établissement membre du Syndicat doit être représenté au Bureau.	Le Syndicat mixte Mémorial de l'Alsace Moselle a pour mission de concevoir et de réaliser le mémorial de l'Alsace-Moselle, de gérer et d'animer cet équipement, plus particulièrement axé sur la seconde guerre mondiale et s'ouvrant sur un message de réconciliation européenne. Il coopère avec toute collectivité territoriale, personne ou organisme intéressés par ce projet.	Syndicat mixte	Délibération	Comité syndical	Titulaires (9) Suppléant (9)	GROFF Bernadette (CD68) VALLAT Marie-France (CD68) HAGENBACH Vincent (CD68) BIERRY Frédéric (CD67) ELKOUBY Eric (CD67) ERNST Nathalie (CD67) JEANPERT Chantal (CD67) MEYER Philippe (CD67) non nommé KLINKERT Brigitte (CD68) BIHL Pierre (CD68) STRAUMANN Eric (CD68) ALFANO Alfonsa (CD67) BURGER Etienne (CD67) ESCHLIMANN Michèle (CD67) KEMPF Suzanne (CD67) MARAJO-GUTHMULLER Nathalie (CD67) non nommé	Position des services techniques CD67 exprimé à l'été 2020 : le BP2021 prévoit la possibilité d'un engagement plus fort de la CeA en matière de financement pour devenir ainsi majoritaire dans la gouvernance du SMO avec une incidence sur le nombre de représentants et de la présidence. Ce positionnement stratégique doit être travaillé politiquement avec la RGE avant d'écrire au SMO. Courrier automne 2020 après travail politique spécifique. D'où maintien en janvier 2021 de la représentativité actuelle (9 titulaires et 9 suppléants) à redésigner et travail sur la future représentation de la CeA courant 2021 dans le cadre des modifications statutaires à venir, imposées par la loi du 2 août 2019 et devant être prises dans un délai de 9 mois à compter de janvier 2021.	Comité syndical	Titulaires (9) Suppléants (9)	GROFF Bernadette VALLAT Marie-France HAGENBACH Vincent BIERRY Frédéric ELKOUBY Eric KALTENBACH-ERNST Nathalie JEANPERT Chantal MEYER Philippe DREXLER Sabine KLINKERT Brigitte BIHL Pierre STRAUMANN Eric ALFANO Alfonsa BURGER Etienne ESCHLIMANN Michèle KEMPF Suzanne MARAJO-GUTHMULLER Nathalie DELATTE Cécile

Dans les domaines des Déplacements et de la Voirie

Représentants

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants		Proposition pour les désignations 2021	Instances	Proposition pour 2021	
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020			Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
10	Association Vélo et Territoires	Le CA est élu par l'Assemblée Générale. Le Bureau est élu par le CA. Actuellement, un représentant titulaire du CD67 siège au CA et est vice-président	L'association mène toute action en faveur du développement du vélo. Elle met les collectivités territoriales en réseau pour contribuer à l'équilibre des territoires par l'aménagement d'un maillage cyclable les reliant entre eux et d'une planification favorable à la réalisation du réseau national. Elle a vocation à faire du vélo un outil de mobilité à part entière, une réponse au défi climatique et d'éduquer à la pratique du vélo. Elle souhaite faire de la France, la première destination mondiale pour le tourisme à vélo ou encore fédérer les acteurs nationaux pour porter la France au rang des grandes nations cyclables et participer à une ambition européenne pour le vélo.	Association	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2)	GRAPPE Alain (CD68)	Dans un premier temps au moins, maintien de la représentativité actuelle avec désignation de 2 titulaires en Assemblée Générale en janvier 2021. Question de ne garder qu'un seul représentant soulevé par les services techniques du CD67 mais volonté des services techniques du CD68 de maintenir la représentativité actuelle. Arbitrage à faire prendre par la CeA après les élections départementales au besoin.	Assemblée Générale	Titulaires (2)	GRAPPE Alain
								DELATRE Cécile (CD67)				MULLER-BRONN Laurence
							Suppléant (2)	MULLER Lucien (CD68)				MULLER Lucien
								MULLER-BRONN Laurence (CD67)				DELATRE Cécile
11	Consortium pour le développement des voies navigables de l'Est et du Sud Est		Elle a pour but de promouvoir le développement des activités liées aux transports et au tourisme, réalisation d'une liaison fluviale moderne entre le Rhin Supérieur, le Rhône et la Méditerranée et de participer à des actions sociales ou éducatives en faveur de la profession de la batellerie.	Association	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2)	MUNCK Marc (CD68)	Proposition des services techniques de ne conserver qu'un seul représentant. Proposition de maintenir les deux représentants en janvier 2021 en procédant aux désignations nécessaires avec rapprochement à opérer auprès de l'organisme début 2021 pour proposer la désignation d'un seul représentant au nom de la CeA à compter du renouvellement général de 2021.	Assemblée Générale	Titulaires (2)	MUNCK Marc
								GREIGERT Catherine (CD67)				JEANPERT Chantal
							Suppléant (2)	GRAPPE Alain (CD68)				GRAPPE Alain
								HEINTZ Paul (CD67)				HEINTZ Paul

Dans les domaines de l'Education et de la Jeunesse

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Proposition pour 2021	
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020	Proposition pour les désignations 2021		Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
12	Comité de pilotage de la démarche de maintenance informatique des collèges publics	Chaque département dispose d'un représentant. Nouvelle convention en cours pour la période 2020-2022.	Convention 2020-2022 portant sur l'assistance et la maintenance des infrastructures, des matériels et des solutions logicielles (métier, pédagogique) nécessaires au bon fonctionnement du numérique dans les collèges publics du second degré. Elle fixe les modalités communes de fonctionnement pour une montée en compétence progressive des collectivités dans le cadre du transfert de la maintenance des infrastructures et des équipements informatiques des établissements du second degré aux Collectivités.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	FERRARI Pascal (CD68)	La convention prévoit le maintien de 2 représentants de la CeA. Désignation en janvier 2021 à faire sur cette base.	Membre(s)	Titulaires (2)	FERRARI Pascal
								MEYER Philippe (CD67)				MEYER Philippe
13	Comité Régional CANOPE	Décision de la rectrice portant composition du comité qui peut maintenir la représentation actuelle.	Il est créé au sein de chaque académie un comité régional Canopé, présidé par le recteur, qui se réunit au moins deux fois par an. Dans le cadre du projet académique défini par le recteur, notamment dans les domaines de l'innovation pédagogique, du numérique éducatif, de la formation des enseignants, de la politique documentaire et de l'éducation artistique et culturelle, le comité académique Canopé identifie les axes d'accompagnement et de valorisation des pratiques pédagogiques des enseignants qui seront développés conjointement avec le Réseau Canopé.	Autres	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	SCHMIDIGER Pascale (CD68)	Maintien de la représentativité actuelle (2 élus à désigner en janvier 2021) si pas de décision contraire de la Rectrice.	Membre(s)	Titulaires (2)	ADRIAN Daniel
								Non nommé				MEYER Philippe
							Suppléants (2)	VALLAT Marie-France (CD68)				VALLAT Marie-France
								Non nommé				JURDANT-PFEIFFER Pascale
	Commission académique sur	Tant que le périmètre académique demeurera l'Alsace, les deux Départements (ou la CeA) disposeront de 2 représentants	La Commission Académique se réunit deux fois par an pour présenter la situation de l'enseignement des langues vivantes étrangères en Alsace (dont l'allemand, l'anglais, l'espagnol etc.). Les	Instance de travail (comité,			SCHMIDIGER Pascale (CD68)	Maintien de la représentativité actuelle (2 élus à			ADRIAN Daniel	

14	l'enseignement des langues vivantes étrangères	Départements (puis la Cery dispose de 2 représentants).	étrangères en Alsace (dont allemand, anglais, espagnol etc.). Les partenaires associés sont les syndicats d'enseignants, les collectivités territoriales et locales (Région, Départements, communes, EPCI), parents d'élèves.	commission, conseil, conférence...	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	Non nommé	désigner en janvier 2021 en application des textes en vigueur.	Membre(s)	Titulaires (2)	MEYER Philippe
15	Conseil Académique de l'Education Nationale	Les conseillers départementaux sont désignés par le conseil départemental. La répartition des 8 sièges attribués aux conseillers départementaux est effectuée selon la procédure suivante : chaque département désigne un nombre de représentants égal au rapport, arrondi à l'unité inférieure, entre 8 et le nombre de départements de l'académie. Le ou les sièges restant éventuellement à pourvoir sont attribués aux départements dans l'ordre décroissant de leur population. Tant que l'académie de Strasbourg demeure dans la configuration actuelle, pas d'impact de la création de la CeA sur le nombre de représentants conseillers départementaux (8).	Le CAEN donne son avis sur tout ce qui concerne l'enseignement dans l'académie (pédagogie, programmes immobiliers, formation).	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (8)	VOGT Pierre (CD68) ADRIAN Daniel (CD68) SCHMIDIGER Pascale (CD68) STRAUMANN Eric (CD68) MARAJO-GUTHMULLER Nathalie (CD67) PFERSDORFF Françoise (CD67) MAURER Jean-Philippe (CD67) MEYER Philippe (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle (8 élus titulaires et autant de suppléants à désigner en janvier 2021).	Membre(s)	Titulaires (8)	VOGT Pierre ADRIAN Daniel SCHMIDIGER Pascale STRAUMANN Eric MARAJO-GUTHMULLER Nathalie PFERSDORFF Françoise MAURER Jean-Philippe MEYER Philippe
							Suppléant (8)	DREXLER Sabine (CD68) GRAPPE Alain (CD68) MARTIN Monique (CD68) ORLANDI Fabienne (CD68) MATT Nicolas (CD67) Non nommé Non nommé Non nommé			Suppléants (8)	DREXLER Sabine GRAPPE Alain MARTIN Monique ORLANDI Fabienne MATT Nicolas KEMPF Suzanne ELKOUBY Eric JURDANT-PFEIFFER Pascale
16	Conseil Académique de l'Education Nationale, Section spécialisée pour l'enseignement supérieur		Le Conseil Académique de l'Education Nationale comporte une section spécialisée en matière d'enseignement supérieur. Dans cette section spécialisée, les départements de l'Académie sont représentés par un seul conseiller départemental. Le représentant du Haut-Rhin et celui du Bas-Rhin siègent donc en alternance.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaire (1) Suppléant (1)	VALLAT Marie-France (CD68) VOGT Pierre (CD68)	Maintien de la représentativité actuelle en janvier 2021 (pas d'impact lié à la CeA).	Membre(s)	Titulaire (1) Suppléant (1)	VALLAT Marie-France MATT Nicolas

Dans les domaines de l'Environnement et de l'Agriculture

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Titulaires / Suppléants	
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020	Proposition pour les désignations 2021		Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
17	Association pour la protection de la nappe phréatique de la plaine d'ALSACE	Les deux Départements sont membres fondateurs. Les voix délibératives aux AG et les sièges au sein du CA sont répartis par collège (chaque Département a un représentant au CA). Les statuts prévoient que toute modification dans la composition de l'APRONA entraîne une nouvelle répartition des voix délibératives, décidée en AG. Chaque Département dispose d'un titulaire au sein de l'assemblée générale et du conseil d'administration. En 2015, le CD67 a désigné deux représentants au sein de l'assemblée générale.	L'APRONA a pour objet la connaissance, le suivi et la protection de la nappe phréatique de la Plaine d'Alsace. Elle peut intervenir en tant que maître d'ouvrage, appui technique ou comme force de propositions dans ses domaines d'intervention.	Association	Délibération	Conseil d'administration Assemblée Générale	Titulaires (2) Titulaires (2)	HABIG Michel (CD68) SCHULTZ Denis (CD67) HABIG Michel (CD68) SCHULTZ Denis (CD67) BERTRAND Rémy (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle en janvier 2021 avec désignation de 2 représentants puis envoi d'un courrier courant 2021 à l'association pour qu'une décision en ce sens soit prise en assemblée générale au profit de la CeA, eu égard à la rédaction de ses statuts.	Conseil d'administration Assemblée Générale	Titulaires (2) Titulaires (2)	HABIG Michel SCHULTZ Denis HABIG Michel SCHULTZ Denis
18	Association régionale d'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace	Les deux Départements disposent ensemble de 6 membres à l'AG et au CA et d'un membre chacun au Bureau.	L'ARIENA a pour objet de contribuer à l'éducation de citoyens conscients et responsables. Elle initie et promeut le développement, la cohérence et l'efficacité des actions d'éducation à la nature, à l'environnement, au patrimoine en Alsace. Elle étudie et élabore les programmes d'actions et de recherche, se prononce sur le programme de développement des structures d'éducation à la nature et à l'environnement, et les labellise.	Association	Délibération	Conseil d'administration Assemblée Générale	Titulaires (6) Titulaires (6)	BIHL Pierre (CD68) HABIG Michel (CD68) HELDERLE Emilie (CD68) BAUER Marcel (CD67) GREIGERT Catherine (CD67) LE TALLEC Yves (CD67) BIHL Pierre (CD68) HABIG Michel (CD68) HELDERLE Emilie (CD68) BAUER Marcel (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle.	Conseil d'administration Assemblée Générale	Titulaires (6) Titulaires (6)	BIHL Pierre HABIG Michel HELDERLE Emilie BAUER Marcel GREIGERT Catherine BEY Françoise BIHL Pierre HABIG Michel HELDERLE Emilie BAUER Marcel

								GREIGERT Catherine (CD67)				GREIGERT Catherine
								LE TALLEC Yves (CD67)				BEY Françoise
19	Comité de bassin Rhin Meuse Le Longeau - Moulins les Metz	L'arrêté de 2017 prévoit un représentant pour chaque département du Grand Est.	Le Comité est consulté sur le plan général d'aménagement du bassin, l'opportunité des travaux et aménagements d'intérêt commun envisagés, les différends pouvant survenir entre les départements, les communes ou leurs groupements, les syndicats mixtes et les établissements publics et tous autres groupements publics ou privés et plus généralement sur toutes les questions faisant l'objet de la loi du 16 décembre 1964.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	GRAPPE Alain (CD68) HOMMEL Denis (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle en janvier 2021 et ultérieurement tant qu'un nouvel arrêté ministériel ne modifie pas la représentation actuel des Départements (8 représentants pour les 8 départements existants au 31 décembre 2020).	Membre(s)	Titulaires (2)	GRAPPE Alain HOMMEL Denis
20	Comité régional de la biodiversité Grand Est	SGARE : Les membres sont nommés pour 5 ans à compter du 11/03/19 (AP 2019-66) – compétence Préfecture de région. Si on le réduit de deux membres, le collège 1 ne représentera plus 30 % des membres comme requis par la réglementation.	Ce comité placé auprès du Président du Conseil régional et du Préfet de Région est le lieu privilégié d'information, d'échanges, de concertation et de consultation sur toute question relative à la biodiversité au sein de la région. Il comprend 5 collèges dont celui des représentants des collectivités territoriales (collège 1).	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2) Suppléants (2)	HABIG Michel (CD68) MARAJO-GUTHMULLER Nathalie (CD67) LUTENBACHER Annick (CD68) BAUER Marcel (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle en janvier 2021 et ultérieurement au moins jusqu'au renouvellement de 2024.	Membre(s)	Titulaires (2) Suppléants (2)	HABIG Michel MARAJO-GUTHMULLER Nathalie LUTENBACHER Annick BAUER Marcel
21	Commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau GIESSEN LIEPVRETTE	Selon les services préfectoraux, pas de difficulté à maintenir la représentativité actuelle.	La Commission est chargée de l'ensemble de la procédure d'élaboration, de consultation et de mise en œuvre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Elle est un lieu de concertation, de débat, de mobilisation des acteurs et de prise de décision.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	BIHL Pierre (CD68) MORITZ Christine (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle (2 élus).	Membre(s)	Titulaires (2)	BIHL Pierre MORITZ Christine
22	Commission locale de l'eau du schéma d'aménagement et de gestion de l'eau ILL - NAPPE-RHIN	Selon les services préfectoraux, pas de difficulté à maintenir la représentativité actuelle.	La Commission est chargée de l'ensemble de la procédure d'élaboration, de consultation et de mise en œuvre du schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE). Elle est un lieu de concertation, de débat, de mobilisation des acteurs et de prise de décision.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	GRAPPE Alain (CD68) SCHULTZ Denis (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle (2 élus).	Membre(s)	Titulaires (2)	GRAPPE Alain SCHULTZ Denis
23	Concertation sur les Ressources Energie Atmosphère en Grand EST (ancienne Conférence Régionale de l'Energie et de l'Atmosphère en Alsace)	Simple groupe de travail, permettant de manière a priori souple de maintenir 2 représentants pour la CeA. Coprésidence par le Président du conseil régional et le Préfet de Région. Secrétariat assuré par l'ADEME. Dispositif relancé au niveau du Grand Est à partir de 2019. SGARE : Instance d'échange d'informations et de bonnes pratiques, pas de composition réglementaire, tout acteur volontaire bienvenu.	Assemblée dont les missions consistent à observer, améliorer la connaissance, animer des échanges et formuler des conseils propres à faciliter les prises de décisions et grandes orientations régionales dans les domaines de la lutte contre le réchauffement climatique, la maîtrise de l'énergie et le développement des énergies renouvelables.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	HABIG Michel (CD68) BERTRAND Rémi (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle (2 élus).	Membre(s)	Titulaires (2)	HABIG Michel BERTRAND Rémi
24	Conservatoire des sites alsaciens		L'association à pour objet l'acquisition, la location, la gestion de forêts vergers extensifs sur pré, friches, landes, prés, marécages, étangs et ruisseaux...dans le but de conserver ou de restaurer les qualités biologiques, écologiques et esthétiques de ces milieux. Elle peut également acquérir, louer ou gérer des sites d'intérêt écologique, archéologique ou historique.	Association	Délibération	Conseil d'administration Assemblée Générale	Titulaires (4) Titulaires (4)	HELDERLE Emilie (CD68) VOGT Pierre (CD68) ERNST Nathalie (CD67) BAUER Marcel (CD67) HELDERLE Emilie (CD68) VOGT Pierre (CD68) ERNST Nathalie (CD67) BAUER Marcel (CD67)	Proposition de maintenir la représentativité actuelle (4 élus).	Conseil d'administration Assemblée Générale	Titulaires (4) Titulaires (4)	HELDERLE Emilie VOGT Pierre KALTENBACH-ERNST Nathalie BAUER Marcel HELDERLE Emilie VOGT Pierre KALTENBACH-ERNST Nathalie BAUER Marcel
25	Société d'aménagement foncier et d'établissement rural	Un accord a été trouvé entre les deux départements 67 et 68 : le représentant du Haut-Rhin occupe un poste d'administrateur au conseil d'administration (M. ADRIAN) et le représentant du Bas-Rhin un poste de censeur (M. Etienne BURGER). Pas de suppléant à désigner à l'AG.	Les Safer favorisent l'installation de tout porteur de projet en milieu rural.	Sociétés de droit commun (SA, SAS)	Délibération	Conseil d'administration Autre (Comité technique 67) Autre (comité technique 68) Assemblée Générale	Titulaires (2) Titulaire (1) Suppléant (1) Titulaire (1) Suppléant (1) Titulaires (2) Suppléant (1)	BURGER Etienne (CD67) ADRIAN Daniel (CD68) BURGER Etienne (CD67) BERTRAND Rémy (CD67) ADRIAN Daniel (CD68) HABIG Michel (CD68) BURGER Etienne (CD67) ADRIAN Daniel (CD68) BERTRAND Rémi (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle (2 titulaires) et ajustement post élections départementales en cas de volonté en ce sens de la SAFER. Pas de suppléant à désigner à l'AG en vertu des statuts.	Conseil d'administration Autre (Comité technique 67) Autre (comité technique 68) Assemblée Générale	Titulaires (2) Titulaire (1) Suppléant (1) Titulaires (2) Suppléant (1)	BURGER Etienne ADRIAN Daniel BURGER Etienne BERTRAND Rémy ADRIAN Daniel HABIG Michel BURGER Etienne ADRIAN Daniel BERTRAND Rémi
26	Trion Climate	Les membres du comité directeur comprennent 2 représentants de chaque pays (France, Allemagne et Suisse) et sont élus par	Création de synergies transfrontalières dans le domaine du climat et de l'énergie dans la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur, promouvoir le transfert de savoirs et d'expériences de façon transfrontalière, en particulier grâce à la coopération avec	Association	Délibération	Assemblée	Titulaires (2)	HABIG Michel (CD68)	Maintien de la représentativité actuelle (2 élus)	Assemblée	Titulaires (2)	VALLAT Marie-France

		l'assemblée générale.	d'autres institutions d'utilité publique, compétentes dans le domaine du climat et de l'énergie, ainsi qu'à travers des publications et l'organisation de séminaires et de manifestations.			Générale		BERTRAND Rémi (CD67)		Générale		BERTRAND Rémi
--	--	-----------------------	--	--	--	----------	--	----------------------	--	----------	--	---------------

Dans les domaines des Finances et des Marchés

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020	Proposition pour les désignations 2021			
27	Comité consultatif régional, interrégional ou interdépartemental de règlement amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de collectivités locales ou de leurs établissements publics	Chaque Département dispose d'un titulaire. Mais les listes des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et de leurs établissements publics, habilités à siéger dans les comités locaux, sont arrêtées par le Préfet de région, sur proposition des autorités dont ils dépendent. D'où en principe un seul représentant à désigner par la CeA en 2021.	Les comités de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics sont des organismes consultatifs de conciliation, qui peuvent être saisis de tout différend survenu au cours de l'exécution d'un marché public. Ils ont pour mission de rechercher des éléments de droit ou de fait en vue de proposer une solution amiable et équitable et rendent leurs avis dans un délai de 6 mois. Les comités ne sont ni des juridictions, ni des instances d'arbitrage. Ils émettent des avis, que les parties sont libres de suivre ou non.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	MULLER Lucien (CD68) JURDANT-PFEIFFER Pascale (CD67)	Un seul représentant à désigner en janvier 2021.	Membre(s)	Titulaire (1)	MULLER Lucien
28	Groupement de commandes pour une solution d'environnement numérique de travail dans les établissements scolaires du Grand Est	Les 2 Départements disposent d'un titulaire chacun et d'un suppléant chacun.	La Région Grand Est, les Départements des Ardennes, de l'Aube, de la Marne, de la Haute-Marne, de Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, de la Moselle, du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et des Vosges, mènent chacun une politique dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education (TICE) en direction des établissements scolaires dont ils ont la charge. Ils se sont réunis pour constituer un groupement de commandes pour la mise en œuvre et le déploiement d'un espace numérique de travail (ENT) unique dénommé « groupement de commandes pour une solution d'environnement numérique de travail dans les établissements scolaires du Grand Est ». Les membres du groupement se réunissent lors d'une assemblée générale annuelle et d'un comité de pilotage stratégique.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Comité de pilotage Assemblée Générale	Titulaires (2) Suppléant (2) Titulaires (2) Suppléant (2)	FERRARI Pascal (CD68) Non nommé VOGT Pierre (CD68) Non nommé FERRARI Pascal (CD68) Non nommé VOGT Pierre (CD68) Non nommé	Maintien de 2 représentants dans chaque instance en vertu de la substitution de la CeA aux contrats en cours.	Comité de pilotage Assemblée Générale	Titulaires (2) Suppléants (2) Titulaires (2) Suppléants (2)	FERRARI Pascal MEYER Philippe VOGT Pierre JURDANT-PFEIFFER Pascale FERRARI Pascal MEYER Philippe VOGT Pierre JURDANT-PFEIFFER Pascale
29	Groupement de commandes	En application de l'article L 1414-3 du code général des collectivités territoriales, "lorsqu'un groupement de commandes est composé en majorité de collectivités territoriales ou d'établissements publics locaux autres qu'un établissement public social ou médico-social ou qu'un office public de l'habitat, il est institué une commission d'appel d'offres composée des membres suivants : 1° Un représentant élu parmi les membres ayant voix délibérative	En cas d'achats groupés, il est nécessaire de disposer, en appels d'offres ouverts ou si la convention de groupement de commande le prévoit, d'une CAO. A ce titre, il est opportun de désigner à l'avance un représentant de la CeA titulaire ainsi que son suppléant au sein de cette CAO.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2) Suppléants (2)		Représentants de la CeA à choisir parmi les membres de la CAO. Représentants de la CeA à choisir parmi les membres de la CAO.	Membre(s)	Titulaires (1) Suppléants (1)	MULLER Lucien THOMAS Nicole

Dans les domaines de l'Habitat et du Foncier

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020	Proposition pour les désignations 2021			
30	DOMIAL société anonyme d'habitations à loyer modéré	Chaque Département dispose d'un représentant.	DOMIAL propose des logements à la location ou à la vente et accompagne les collectivités dans leur développement : équipements publics, production de logements (locatif et accession), construction, acquisition ou réhabilitation de programmes immobiliers, prestations de conseil et d'études. DOMIAL contribue ainsi pleinement au développement d'un habitat de qualité dans la région.	Autres	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (2)	MEHLEN-VETTER Josiane (CD68) Marcel BAUER (CD67)	S'agissant d'une société, substitution de plein droit de la CeA à périmètre constant et maintien de 2 représentants.	Conseil d'administration	Titulaires (2)	MEHLEN-VETTER Josiane BAUER Marcel
31	Organisme Foncier Solidaire d'Alsace		La Coopérative a pour objet de conduire et développer une activité d'intérêt général sans but lucratif consistant notamment en l'acquisition et la gestion de terrains, bâtis ou non, en vue de la réalisation ou de la réhabilitation de logements et équipements collectifs à usage d'habitation ou à usage mixte professionnel et d'habitation (étant précisé que l'usage d'habitation devra rester prépondérant) sur le territoire alsacien (départements du Bas-Rhin, Haut-Rhin ou toute collectivité qui s'y substituerait) afin notamment de faciliter l'accession à la propriété des ménages à revenus modestes.	Société anonyme coopérative d'intérêt collectif à capital variable	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2) Suppléants (2)	BIHL Pierre (CD68) WOLF Etienne (CD67) JENN Fatima (CD68) Non nommé	Travail entre le Directeur et les services : un seul représentant pour la CeA qui permet le respect des statuts qui prévoient un représentant par membre.	Assemblée Générale	Titulaires (1) Suppléants (1)	WOLF Etienne BIHL Pierre
			Dans le cadre de sa mission sociale, PROCIVIS Alsace et ses filiales interviennent à travers l'accession à la propriété en faveur des populations spécifiques. Son action s'inscrit dans des politiques publiques locales suivies en liaison avec d'autres acteurs sociaux et	Sociétés de droit		Conseil		BIHL Pierre (CD68)	Demande du Directeur de PROCIVIS : un seul	Conseil		BIHL Pierre

32	PROCIVIS ALSACE		peuvent prendre les formes suivantes : accession très sociale, accession en zone rurale, accès au logement par l'accès à la propriété, revitalisation de l'habitat à destination de propriétaires occupants très modestes.	commun (SA, SAS)	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (2)	ZAEGL Sébastien (CD67)	représentant pour la CeA au 1er janvier 2021 en application des statuts (1 représentant par membre)	Conseil d'administration	Titulaires (1)	
----	-----------------	--	--	------------------	--------------	--------------------------	----------------	------------------------	---	--------------------------	----------------	--

Dans les domaines de l'International, de l'Europe et du Transfrontalier

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Titulaires / Suppléants	
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020	Proposition pour les désignations 2021		Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
33	Commission académique de programmation, de développement et de suivi du cursus bilingue	En principe, un seul représentant par Département. Dans le cadre de la loi du 2/08/2019, la CeA va créer un comité stratégique qui devrait prendre le relais de la gouvernance de la commission quadripartite actuelle. Cette organisation est à définir en commun avec l'Education nationale (service de la Rectrice). Mais importance pour les services de maintenir dans cette attente l'actuelle représentativité des deux Départements.	La Commission académique de programmation, de développement et de suivi du cursus bilingue est composée de six membres des services de l'Education nationale (rectorat et directions des services départementaux de l'éducation nationale), de cinq représentants des collectivités territoriales (Région Grand Est, Département du Bas-Rhin, Département du Haut-Rhin, Association des maires du Bas-Rhin, Association des maires du Haut-Rhin) et d'un représentant d'une association de parents d'élèves. La Commission académique de programmation, de développement et de suivi du cursus bilingue, présidée par la Rectrice, émet un avis sur les demandes d'instruction d'ouverture de pôles bilingues dans le premier degré ou de cursus bilingue au collège. Elle statue sur la pertinence des ouvertures demandées sur la base des instructions menées	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	SCHMIDIGER Pascale (CD68) MEYER Philippe (CD67)	Dans l'attente de la mise en place des nouveaux outils dédiés au bilinguisme par la CeA, maintien de la représentativité prévue par la convention en vigueur (2 titulaires) et éventuellement désignation de 2 suppléants en janvier 2021.	Membre(s)	Titulaires (2)	ADRIAN Daniel MEYER Philippe
						Suppléants (2)	LEHMANN Marie-Paule (CD67) VOGT Pierre (CD68)			Suppléants (2)	LEHMANN Marie-Paule VOGT Pierre	
34	Conseil Rhénan	Importance de maintenir la représentativité de la CeA eu égard à ses compétences transfrontalières. Il existe 4 commissions actives. Commission « Transports - Aménagement du territoire - Entraide en cas de catastrophe » Commission « Agriculture – Environnement – Climat-énergie » Commission « Economie - Marché du travail – Santé » Commission « Culture - Jeunesse -Formation –Sport ». Les membres du Bureau sont élus par l'Assemblée plénière.	Le Conseil Rhénan réunit 71 élus issus d'Alsace, du pays de Bade, du Sud-Palatinat et du Nord-Ouest de la Suisse. Il a pour objectif de renforcer l'échange d'informations et le dialogue entre les élus sur les thématiques qui concernent le Rhin Supérieur.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (8)	STRAUMANN Eric (CD68) ADRIAN Daniel (CD68) MUNCK Marc (CD68) SCHMIDIGER Pascale (CD68) BERTRAND Rémi (CD67) BURGER Etienne (CD67) HOERLE Jean-Louis (CD67) MULLER-BRONN Laurence (CD67)	Proposition de maintenir la représentativité de la CeA eu égard à ses compétences transfrontalières (8 représentants à désigner en janvier 2021).	Membre(s)	Titulaires (8)	STRAUMANN Eric ADRIAN Daniel MUNCK Marc SCHMIDIGER Pascale BERTRAND Rémi KEMPF Suzanne HOERLE Jean-Louis MULLER-BRONN Laurence
35	Eurodistrict Région Freiburg /	Nouvelle convention approuvée en janvier 2020 qui prévoit déjà la	L'objectif du GECT Eurodistrict Région Freiburg – Centre et Sud Alsace est d'intensifier la coopération transfrontalière en vue de construire un espace transfrontalier doté d'une identité territoriale et d'œuvrer pour le développement de cet espace. Le GECT intervient	GECT	Délibération	Assemblée	Titulaires (2)	HABIG Michel (CD68) GREIGERT Catherine (CD67)	Substitution à droit constant (maintien du nombre de représentants actuels au profit de la CeA déjà	Assemblée	Titulaires (2)	HABIG Michel GREIGERT Catherine

35	Centre Sud Alsace	substitution de la CeA à droit constant.	en particulier dans les domaines suivants lorsque les objectifs envisagés ont une dimension transfrontalière : la mobilité, le marché du travail, les rencontres scolaires et citoyennes, le sport, la culture, la santé, l'énergie ainsi que le tourisme.	Association	Délibération	Générale	Suppléant (2)	MULLER Betty (CD68) Non nommé	que les représentants actuels au profit de la CeA déjà prévue par la convention constitutive.	Générale	Suppléants (2)	MULLER Betty BERTRAND Rémi
36	Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement	Incertitude quant à l'adhésion encore actuelle du CD67 à cette association.	Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement (GESCOD) a pour but la promotion, la sensibilisation, la coordination et la réalisation d'actions qui s'inscrivent dans un projet régional de coopération décentralisée, notamment avec les pays en voie de développement.	Association	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2)	HABIG Michel (CD68) Non nommé	Maintien de la représentativité actuelle supposée (2 membres) au sein de l'association mais proposition que cette représentation passe à un seul élu après les élections départementales 2021.	Assemblée Générale	Titulaires (2)	HABIG Michel JURDANT-PFEIFFER Pascale
37	Mission Opérationnelle Transfrontalière	Les membres du bureau sont élus par l'AG. Adhésion du Département du Bas-Rhin validée en Assemblée Générale le 8 septembre 2020.	La Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) a été créée en 1997 par le gouvernement français afin "d'apporter une aide opérationnelle aux porteurs de projets et, plus globalement, aux territoires transfrontaliers". Elle regroupe une grande diversité de membres, représentatifs des échelles et des acteurs impliqués dans les projets transfrontaliers.	Association	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2)	KLINKERT Brigitte (CD68) Non nommé	Maintien de la représentativité actuelle supposée (2 membres) au sein de l'association mais proposition de prendre l'attache de cette structure en 2021 pour déterminer la représentation finale de la CeA.	Assemblée Générale	Titulaires (2)	KLINKERT Brigitte BERTRAND Rémi
38	Office pour la Langue et les Cultures d'Alsace et de Moselle		L'OLCA a pour objet de promouvoir la vitalité de l'Alsace, par la mise en valeur de ses patrimoines et spécificités linguistiques et culturels. Une convention de partenariat est en place entre l'OLCA et le Département.	Association	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (8)	PAGLIARULO Karine (CD68) MUNCK Marc (CD68) BIHL Pierre (CD68) SCHMIDIGER Pascale (CD68) ESCHLIMANN Michèle (CD67) ZAEGEL Sébastien (CD67) BURGER Etienne (CD67) BAUER Marcel (CD67)	Maintien de la représentativité actuelle au sein de l'association mais proposition de prendre l'attache de cette structure en 2021 pour déterminer la représentation finale de la CeA.	Assemblée Générale	Titulaires (8)	PAGLIARULO Karine MUNCK Marc BIHL Pierre SCHMIDIGER Pascale ESCHLIMANN Michèle BERTRAND Rémi BURGER Etienne BAUER Marcel
39	Union Internationale des Alsaciens	Incertitude quant à la qualité de membre du CD67.	L'Union a pour objectif de soutenir le développement et les actions des associations qu'elle fédère ou contribue à créer. Elle initie, favorise, conseille, accueille et accompagne toute action visant à promouvoir l'Alsace dans le monde et à développer ses relations internationales.	Association	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2) Suppléant (1)	KLINKERT Brigitte (CD68) Non nommé HABIG Michel (CD68)	Maintien de la représentativité actuelle supposée (2 membres) au sein de l'association mais proposition de prendre l'attache de cette structure en 2021 pour déterminer la représentation finale de la CeA (1 ou 2 délégués).	Assemblée Générale	Titulaires (2) Suppléant (0) - non prévu par les statuts	KLINKERT Brigitte BERTRAND Rémi HABIG Michel

Dans le domaine du Social

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Proposition pour 2021	
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020	Proposition pour les désignations 2021		Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
40	Centre Régional de Coordination des Départements des Cancers de la	Les deux Départements sont membres institutionnels sans	L'association est issue de la fusion de 11 associations, dont EVE, ADEMAs et ADECA et a pour objectifs : -de promouvoir, coordonner et évaluer les programmes de dépistages des cancers du sein, colorectal et du col de l'utérus sur le Grand Est	Association	Délibération	Assemblée	Titulaires (2)	PAGLIARULO Karine (CD68)	Proposition de maintien de la représentativité actuelle en janvier 2021 (2 titulaires à désigner) et contact à prendre avec la structure courant 2021	Assemblée	Titulaires (2)	PAGLIARULO Karine

N°	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en mars 2021	Nouveaux représentants à désigner suivant avis des services techniques et juridiques			
	Les Départements des Cantons de la Région Grand Est	paiement de cotisation statutaire.	-de participer à des travaux de recherches, de définir et organiser la formation des professionnels dans la prévention et le dépistage des cancers -de définir et organiser l'activité des sites territoriaux.	Association	Délibération	Générale	Titulaires (2)	Non nommé	pour déterminer si la CeA ne conserve qu'un seul représentant après les élections départementales de 2021.	Générale	Titulaires (2)	BURGER Etienne
41	Conseil Territorial de Santé n°5	Les deux Départements disposent ensemble d'un titulaire et d'un suppléant.	Le CTS est un outil au service du territoire : participation au diagnostic territorial partagé, contribution aux travaux du Projet Régional de Santé, au suivi des dispositifs locaux et avis sur le projet territorial de santé mentale.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaire (1) Suppléant (1)	PAGLIARULO Karine (CD68) BAUER Marcel (CD67)	Pas d'impact lié à la CeA. Désignation d'un titulaire et d'un suppléant à opérer en janvier 2021.	Membre(s)	Titulaire (1) Suppléant (1)	PAGLIARULO Karine BAUER Marcel
42	GIP Groupement Régional d'Appui au Développement de la E-Santé	Les membres du Groupement bénéficient des droits de vote définis dans les conditions ci-dessous : les voix n'étant pas attribuées individuellement à chaque membre, mais collectivement par Collège et/ou Sous-collège : Collège n° 4 Conseils Départementaux 5 Voix. Pas d'impact de la CeA sur ce nombre de voix puisqu'il y aura substitution de la CeA aux deux Départements mais attention à la procédure d'agrément prévue par les statuts (cf. infra). Chaque membre a un seul représentant : mais la CeA devrait disposer de 2 représentants (substitution aux deux Départements) sauf modification de la convention constitutive.	Buts de ce groupement (PULSY) : prendre en compte les besoins de l'ensemble des acteurs dans le déploiement des systèmes d'information en santé et développer la e-santé dans le Grand Est conformément à la stratégie nationale de santé et au projet régional de santé - Contribution pour décliner opérationnellement la stratégie régionale numérique en santé.	GIP	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2)	COUCHOT Alain (CD68) GRAEF-ECKERT Catherine (CD67)	En application de la convention constitutive, maintien de 2 représentants pour la CeA en janvier 2021. Puis contact à prendre avec le GIP courant 2021 pour obtenir une révision le cas échéant de la convention constitutive avec maintien du poids représentatif de la CeA (2 représentants ou 1 représentants à 2 voix pour tenir compte du poids démographique de la CeA).	Assemblée Générale	Titulaires (2)	COUCHOT Alain BURGER Etienne
43	Réseau d'Appui aux médecins Généralistes	Les deux Départements sont membres de droit et disposent d'une voix délibérative. Substitution pure et simple avec maintien de la représentation actuelle (2 membres) possible. Avis des services techniques : nécessité de préserver l'équilibre 67/68 avec vigilance sur le nombre de voix de la CeA.	Appui aux professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux pour la coordination des parcours de santé complexes (information et orientation des professionnels, évaluation sanitaire et sociale, planification de la prise en charge, suivi et programmation des interventions auprès du patient).	Association	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2) Suppléants (2)	PAGLIARULO Karine (CD68) ESCHLIMANN Michèle (CD67) COUCHOT Alain (CD68) LE TALLEC Yves (CD67)	Proposition de maintenir la représentativité actuelle (2 membres titulaires et autant de suppléants à désigner par délibération en janvier 2021).	Assemblée Générale	Titulaires (2) Suppléants (2)	PAGLIARULO Karine HEINTZ Paul COUCHOT Alain LE TALLEC Yves
44	Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé en Alsace	Les nouveaux statuts de 2018 prévoient que chaque Département dispose d'un représentant, membre associé à voix consultative au sein de l'assemblée générale.	L'Association a pour objet de contribuer à la promotion et à l'éducation pour la santé en Alsace. Elle œuvre dans le domaine de la santé publique pour donner des conseils en méthodologie de projet, assurer des formations et offrir une documentation généraliste.	Association	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2)	GRAPPE Alain (CD68) Non nommé	Proposition de maintenir la représentativité actuelle (2 membres à désigner par délibération en janvier 2021).	Assemblée Générale	Titulaires (2)	PAGLIARULO Karine BURGER Etienne

Dans le domaine du Tourisme

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en mars 2021	Nouveaux représentants à désigner suivant avis des services techniques et juridiques			
45	Agence Régionale du Tourisme du Grand Est	Seion les statuts, chaque Département dispose d'un délégué à l'AG (les membres du CA sont désignés par leur collège d'origine). En conséquence, la CeA, en tant que département unique au 1er janvier 2021, devrait perdre un représentant sauf si l'ART accepte une substitution de la CeA avec maintien de la représentation actuelle. Pas de cotisation pour les membres de droit. Sujet important : proposition des services de maintenir la représentativité actuelle au titre de la participation de la RGE à la gouvernance d'ADT et des missions différenciées en matière de	L'Agence Régionale du Tourisme Grand Est a pour objectifs de : - promouvoir et coordonner des actions de promotion touristique au niveau régional, national et interrégional ; - mettre en œuvre des actions touristiques d'intérêt interrégional, national ou international ; - observer et analyser les évolutions du secteur touristique ; - accompagner les acteurs, contribuer à l'innovation, soutenir la commercialisation.	Association	Délibération	Assemblée Générale	Titulaires (2)	TRIMAILLE Philippe (CD68) MULLER-BRONN Laurence (CD67)	Proposition de maintenir la représentativité actuelle en désignant 2 représentants en janvier 2021.	Assemblée Générale	Titulaires (2)	TRIMAILLE Philippe MULLER-BRONN Laurence
								DELMOND Max (CD68) HABIG Michel (CD68) BIHL Pierre (CD68) JANDER Nicolas (CD68) DIETRICH Martine (CD68)				DELMOND Max HABIG Michel BIHL Pierre JANDER Nicolas DIETRICH Martine

46	Alsace Destination Tourisme	Le Président est désigné par le conseil d'administration de l'association obligatoirement parmi les administrateurs représentant les conseils départementaux.	Alsace Destination Tourisme a notamment pour objet de : - contribuer à préparer et à mettre en œuvre la politique touristique d'intérêt général des Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, - prendre, susciter, favoriser les initiatives pour développer et promouvoir le tourisme en faveur de la Destination Alsace, - contribuer à l'élaboration, la promotion et la commercialisation de produits touristiques des territoires.	Association	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (16)	STRAUMANN Eric (CD68)	Maintien de la représentativité actuelle (16 représentants à désigner en janvier 2021).	Conseil d'administration	Titulaires (16)	STRAUMANN Eric
								MARTIN Monique (CD68)				MARTIN Monique
								MILLION Lara (CD68)				MILLION Lara
								BAUER Marcel (CD67)				BAUER Marcel
								BERTRAND Rémi (CD67)				BERTRAND Rémi
								DEBES Vincent (CD67)				DEBES Vincent
								DOLLINGER Isabelle (CD67)				DOLLINGER Isabelle
								ELKOUBY Eric (CD67)				ELKOUBY Eric
								LEHMANN Marie-Paule (CD67)				LEHMANN Marie-Paule
								MULLER-BRONN Laurence (CD67)				MULLER-BRONN Laurence
								BIERRY Frédéric (CD67)				BIERRY Frédéric
								Assemblée Générale				Titulaires (16)
						HABIG Michel (CD68)	HABIG Michel					
						BIHL Pierre (CD68)	BIHL Pierre					
						JANDER Nicolas (CD68)	JANDER Nicolas					
						DIETRICH Martine (CD68)	DIETRICH Martine					
						STRAUMANN Eric (CD68)	STRAUMANN Eric					
						MARTIN Monique (CD68)	MARTIN Monique					
						MILLION Lara (CD68)	MILLION Lara					
						BAUER Marcel (CD67)	BAUER Marcel					
						BERTRAND Rémi (CD67)	BERTRAND Rémi					
						DEBES Vincent (CD67)	DEBES Vincent					
						DOLLINGER Isabelle (CD67)	DOLLINGER Isabelle					
						ELKOUBY Eric (CD67)	ELKOUBY Eric					
LEHMANN Marie-Paule (CD67)	LEHMANN Marie-Paule											
MULLER-BRONN Laurence (CD67)	MULLER-BRONN Laurence											
BIERRY Frédéric (CD67)	BIERRY Frédéric											
47	Association du massif vosgien	Les représentants des deux Départements siègent également au conseil d'administration (appelé comité directeur). Chaque Département dispose au minimum d'un membre au sein du Bureau (manque le nom de celui du CD67).	L'association a pour objet de favoriser la concertation et l'échange entre les élus de la montagne, de représenter les intérêts du Massif Vosgien et les défendre, d'assurer l'information et la réflexion entre les différents partenaires, d'engager des études ou actions tendant à l'aménagement, au développement et à la protection du Massif Vosgien.	Association	Délibération	Conseil d'administration	Titulaires (4)	HELDERLE Emilie (CD68)	Proposition de maintenir la représentativité actuelle. Courrier à faire à l'association courant 2021 pour acter définitivement du nombre de représentants de la CeA et régler la question du montant de sa cotisation statutaire.	Conseil d'administration	Titulaires (4)	HELDERLE Emilie
								MARTIN Monique (CD68)				MARTIN Monique
								HOLDERITH Nadine (CD67)				HOLDERITH Nadine
								Non nommé				KALTENBACH-ERNST Nathalie
						Assemblée Générale	Titulaires (4)	HELDERLE Emilie (CD68)		HELDERLE Emilie		
								MARTIN Monique (CD68)		MARTIN Monique		
								HOLDERITH Nadine (CD67)		HOLDERITH Nadine		
								Non nommé		KALTENBACH-ERNST Nathalie		
48	Comité de pilotage de la convention 2019/2021 "Alsace à vélo"	Chaque Département dispose en 2020 d'un représentant.	La convention décrit le plan d'actions et les modalités du partenariat entre l'ensemble des signataires de la présente convention pour la mise en œuvre de la démarche ALSACE À VÉLO, sur la période 2019-2021.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	GRAPPE Alain (CD68)	Partenariat souple sous forme de convention d'où proposition de maintenir 2 représentants à désigner en janvier 2021.	Membre(s)	Titulaires (2)	GRAPPE Alain
								MULLER-BRONN Laurence (CD67)				MULLER-BRONN Laurence
49	Comité du massif vosgien	SGARE : Les membres sont nommés pour 6 ans à compter du 29/05/2017. Renouvellement en 2021. - compétence Préfecture de région. En l'état actuel, le collège 1 doit impérativement comprendre 29 membres. Si on retire 1 siège à la CeA, il faudra l'attribuer à une autre collectivité membre (par ex, 1 des deux CR), mais	Ce comité comprend les représentants des collectivités et groupements, établissements, parc nationaux et régionaux, organisations socioprofessionnelles et des associations concernées par le développement, l'aménagement et la protection du Massif. Le comité définit les objectifs et précise les actions qu'il juge souhaitable pour le Massif.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (2)	LUTENBACHER Annick (CD68)	Maintien de la représentativité actuelle (2 représentants à désigner en janvier 2021) et vigilance lors du renouvellement courant 2021 pour maintenir ce nombre de représentants.	Membre(s)	Titulaires (2)	LUTENBACHER Annick
								Non nommé				HOLDERITH Nadine

Dans les autres domaines

Libellé	Libellé	Observations	Synthèse	Forme juridique	Mode de désignation	Instances	Représentants			Instances	Titulaires / Suppléants	Proposition pour 2021
							Titulaires / Suppléants	Situation jusqu'en décembre 2020	Proposition pour les désignations 2021			

50	Conseil Consultatif du Droit Local d'Alsace-Moselle		Instance de nature politique, le CCDL a vocation à éclairer le Parlement et le Gouvernement sur les attentes de la population face aux évolutions et aux besoins de réformes en matière de droit local. Il formule des avis sur l'incidence des dispositions du droit général sur le droit local. Il assure un suivi de l'évolution normative et de l'application pratique du droit local. Il apporte son concours à l'exercice du pouvoir réglementaire en région, pour l'application du droit local.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Membre(s)	Titulaires (7)	BIHL Pierre (CD68)	Maintien du même nombre de représentants (7) à redésigner en janvier 2021 puis travail courant 2021 sur l'actualisation de la convention constitutive.	Membre(s)	Titulaires (7)	ELKOUBY Eric
								JANDER Nicolas (CD68)				JANDER Nicolas
								STRAUMANN Eric (CD68)				STRAUMANN Eric
								ERBS André (CD67)				ERBS André
								GRAEF-ECKERT Catherine (CD67)				GRAEF-ECKERT Catherine
								WOLF Etienne (CD67)				WOLF Etienne
								MEYER Philippe (CD67)				MEYER Philippe
51	GeoGrandEst, Plateforme régionale de données géographiques (IDG)	Instances : l'assemblée des adhérents (regroupe l'ensemble des signataires de la Charte), le comité technique (2 représentants "techniques" pour les Départements), le Comité de pilotage (regroupe l'ensemble des signataires des conventions de financement GeoGrandEst).	Héritière de CIGAL (coopération pour l'information géographique en Alsace Moselle, créée sous l'impulsion des 2 départements alsaciens et portée par l'ex Région Alsace), l'IDG est devenue une vaste plateforme de coopération pour l'information géographique à l'échelle du Grand Est.	Instance de travail (comité, commission, conseil, conférence...)	Délibération	Comité de pilotage	Titulaires (2)	BERTRAND Rémi (CD67)	Pas de difficulté à maintenir deux représentants de la CoA en janvier 2021 puis représentation à retravailler au besoin dans le cadre du renouvellement de la convention-cadre au besoin (échéance fin 2020 en principe mais renouvellement possible).	Comité de pilotage	Titulaires (2)	BERTRAND Rémi
								Non nommé				FERRARI Pascal
						Assemblée Générale	Titulaires (2)	BERTRAND Rémi (CD67)		Assemblée Générale	Titulaires (2)	BERTRAND Rémi
								Non nommé				FERRARI Pascal